



Projets alimentaires territoriaux France Relance, 4 dossiers en Nouvelle-Aquitaine

mardi 6 avril 2021, par [lpe](#)

Les projets alimentaires territoriaux (PAT), créés il y a 6 ans, favorisent la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Le plan France Relance vient amplifier cette dynamique en y consacrant des moyens inédits : près de 80 millions d'euros pour soutenir non seulement des projets existants (77 M€) mais également des projets émergents (3 M€ qui s'ajoutent aux crédits du Programme National pour l'Alimentation). C'est plus de 20 fois le volume cumulé des subventions aux PAT des 4 dernières années.

Signe du vif intérêt des acteurs territoriaux pour la mesure, l'appel à projets lancé en décembre 2020 pour le développement de nouveaux PAT a suscité un fort engouement : **65 dossiers viennent d'être retenus à l'issue de l'examen du premier volet de candidatures**, pour un montant global de subvention d'un peu plus de 5,3 M€. Ces nouveaux projets concernent des territoires de 48 départements. Parmi ces départements, 15 ne disposaient pas jusqu'ici de PAT ; c'est le cas notamment des Deux-Sèvres.

Une deuxième session d'appel à projets a été lancée le 1er mars avec un dépôt des dossiers **au plus tard le 15 avril 2021**. Pour candidater : [suivez ce lien](#)

Les projets retenus en Nouvelle-Aquitaine :

- **PAT Cœur Entre-deux-Mers** : Le Projet Alimentaire Territorial Cœur Entre-deux-Mers est une démarche animée par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers et gouvernée par un Comité de Pilotage regroupant les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture : structures publiques, collectivités, acteurs du conseil agricole et initiatives locales.

Après un premier temps de diagnostic partagé avec l'ensemble de ces acteurs, quatre enjeux majeurs sont identifiés : le foncier et la production agricole alimentaire, la résilience des exploitations, l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous et la restauration collective. Le PETR porte aussi des actions dans l'animation de réseaux d'acteurs, comme par exemple le réseau #Bien manger dans ma cantine ou le réseau des jardins partagés.

Le PAT a pour vocation d'avoir un impact direct sur les habitants du Cœur Entre-deux-Mers : en leur permettant d'accéder à une production alimentaire locale de qualité (en favorisant l'installation de nouveaux producteurs alimentaires, en accompagnant des démarches de développement de circuits courts, en faisant la promotion des jardins partagés...) et en incitant l'ouverture de cette alimentation à tous (via la restauration collective, via les jardins collectifs, via le Défi Foyers à Alimentation Positive...). L'ensemble de ces actions est aussi un moyen de communiquer et sensibiliser les habitants à ces thématiques pour les rendre acteurs de leur alimentation.

- **Manger bon et local en Deux-Sèvres** : En matière d'alimentation, les attentes sociétales sont fortes : qualité des produits, pratiques environnementales vertueuses... Autant de défis pour les agriculteurs qu'il convient d'accompagner tout comme les citoyens dans la compréhension et l'intérêt de préserver une économie de proximité, tout en agissant sur la santé et la préservation de l'environnement. Concilier ces enjeux sont les objectifs du Projet alimentaire territorial (PAT) porté par le Département des Deux-Sèvres. Ce PAT se veut un catalyseur et un accélérateur d'actions à l'échelle du département, en vue de maximiser la consommation des produits locaux par les Deux-Sévriens. Il s'agira de caractériser qualitativement et quantitativement les productions et la consommation locale, d'identifier les productions à développer, les évolutions nécessaires en terme de distribution, d'outils de transformation. Il s'agira également d'agir contre le gaspillage alimentaire et de favoriser l'accès à tous aux produits locaux et de qualité.

Le Département, acteur opérationnel de proximité, assurera le pilotage avec l'enjeu de mobiliser tous les acteurs afin de construire des partenariats vertueux, durables, bénéfiques au territoire.

- **PAT du Pays de l'Isle en Périgord** : Depuis 2018, le Pays de l'Isle en Périgord conduit la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial (PAT), ce projet, vise à redonner toute leur place à une agriculture et une alimentation de proximité, accessibles partout et par tous. Il prône, 5 valeurs : construire un projet pour tous, développer une économie de proximité qui contribue à la protection de l'environnement, des productions qui concourent à la santé des citoyens et un modèle qui contribue aux liens sociaux, en limitant de façon notable le gaspillage alimentaire.

D'un point de vue opérationnel, un des objectifs majeurs est de favoriser les produits locaux en circuits courts pour les particuliers et pour la restauration collective, de façon à honorer les objectifs de la loi EGalim.

Cinq enjeux ont été identifiés à l'issue du diagnostic agricole et alimentaire :

1/ préserver, récupérer les terres agricoles et réussir l'installation des producteurs

2/ adapter la production agricole et alimentaire pour répondre aux nouvelles demandes sociétales de « produits locaux de qualité »

3/ rendre accessibles les produits d'un point de vue pratique (logistique distribution et commercialisation)

4/ rendre accessibles à tous les produits locaux de qualité

5/ changer les pratiques alimentaires

Le PAT est piloté par un comité de pilotage, composé d'élus du Pays et des partenaires qualifiés.

- **Système alimentaire territorial durable et inclusif de Grand Châtelleraut** : La communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut mène une politique énergie climat cohérente depuis une douzaine d'années (Cit'ergie, Plan climat). Progressivement, elle s'est ouverte aux enjeux de l'alimentation. En 2018, Grand Châtelleraut est passé à l'acte avec ALIMPROX, projet de promotion des circuits locaux et durables. Le PAT châtelleraudais s'inscrit dans la continuité de cette première étape. Le pilotage du projet sera assuré par un Comité multi-acteurs et la coordination technique sera effectuée par le Service Développement Durable. Ce projet a pour objectif de faire évoluer le système alimentaire local pour en renforcer la résilience, l'autonomie et la durabilité, à partir de la mise en cohérence des actions / plans / programmes locaux existants et en soutenant de nouvelles initiatives dans tous les domaines de l'alimentation. Les acteurs cibles de ce projet correspondent à l'ensemble des acteurs du système alimentaire de l'agglomération. Le plan d'actions du PAT SAT-DI châtelleraudais comporte 33 initiatives (un projet pluriannuel de coordination de l'aide alimentaire, plusieurs projets d'insertion en lien avec l'alimentation et l'environnement...), 7 d'entre elles sont inscrites au PNA 2020-2021, notamment, la création et mise en œuvre d'un modèle de gouvernance alimentaire territoriale et la réalisation d'une étude de faisabilité d'un outil de transformation de fruits et légumes pour approvisionner la restauration collective.

Pour David Simon, Conseiller Municipal de Châtelleraut et Conseiller Communautaire de Grand Châtelleraut, c'est une grande satisfaction : *"Ce mardi 30 mars l'Etat via le dispositif France Relance a annoncé que notre territoire « Grand Châtelleraut » était sélectionné comme 64 autres territoires en France pour le déploiement de son projet alimentaire territorial.*

Les PAT (projets alimentaires territoriaux) favorisent une agriculture en circuit court avec notamment la création de valeur ajoutée sur le territoire via la transformation de productions locales.

Je me félicite de cette décision moi qui depuis longtemps demande que notre agglomération de travailler sur une agriculture créatrice d'activité économique pour notre territoire. Ce PAT doit permettre la mise en place d'outils de transformation pour nos agriculteurs créateurs d'emplois non délocalisables sur notre territoire."